Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.

États financiers
31 mars 2023

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.

Table des matières

31 mars 2023

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	**3-4**
États financiers	
Résultats et de évolution des soldes de fonds	**5**
Bilan	**6**
Flux de trésorerie	**7**
Notes complémentaires aux états financiers	**8-16**

CSTP Chartered Professional Accountant

COMPTABLE PROFESSIONNELLE AGRÉÉE

63073 PR 207, Sunnyside, MB R5R 0C4

Tel./Cell: 204.801.1082 Email: cstpca@mts.net

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres et au conseil d'administration de
Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, y compris un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Je suis indépendante de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclue à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

CGA Comptable professionnelle agréée

Sunnyside (Manitoba)
29 août 2023

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Résultats et évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 mars 2023

				2023	2022
	Fonds général $	Fonds d'investissement $	Fonds des immobilisations $	Total $	Total $
Produits					
Accords de contributions et subventions					
Emploi et développement social Canada	567 698	-	-	567 698	571 273
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	545 000	-	-	545 000	545 000
Patrimoine canadien	198 000	-	-	198 000	198 000
Projets *(note 15)*	2 267 918	-	-	2 267 918	1 530 495
Divers *(note 16)*	97 060	-	-	97 060	83 536
Intérêts	-	30 293	-	30 293	28 458
Amortissement des apports reportés aux immobilisations *(note 8)*	-	-	29 830	29 830	22 416
Recouvrement de mauvaises créances	-	4 200	-	4 200	4 800
	3 675 676	34 493	29 830	3 739 999	2 983 978
Charges					
Salaires et bénéfices	1 685 046	-	-	1 685 046	1 556 806
Allocations aux participants et remboursements aux employeurs	398 484	-	-	398 484	152 230
Développement de produits et forfaits	384 847	-	-	384 847	44 513
Frais professionnels et consultants	325 474	-	-	325 474	503 705
Loyer et entretien des locaux	238 798	-	-	238 798	197 595
Kilométrages, repas et frais de voyages	193 121	-	-	193 121	78 453
Appui du Fonds de développement économique francophone de l'Ouest (FDEFO)	181 500	-	-	181 500	136 500
Publicité et marketing	119 103	-	-	119 103	107 353
Frais de bureau	54 821	-	-	54 821	59 386
Divers *(note 16)*	53 181	-	-	53 181	48 128
Amortissement	-	-	37 637	37 637	31 268
Télécommunications	25 113	-	-	25 113	25 498
Intérêts sur dette à long terme	-	13 323	-	13 323	13 150
Assurances	6 401	-	-	6 401	7 599
Frais bancaires et intérêts	1 985	232	-	2 217	1 630
Frais de poste et livraison	1 034	-	-	1 034	1 258
L'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	-	-	-	-	372
	3 668 908	13 555	37 637	3 720 100	2 965 444
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	6 768	20 938	(7 807)	19 899	18 534
Soldes de fonds au début de l'exercice	88 550	636 705	12 203	737 458	718 924
Transfert se rapportant aux immobilisations	(6 767)	-	6 767	-	-
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	88 551	657 643	11 163	757 357	737 458

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Bilan

Au 31 mars 2023

	Fonds général $	Fonds d'investissement $	Fonds des immobilisations $	31 mars 2023 Total $	31 mars 2022 Total $
ACTIF					
Encaisse	-	115 985	-	115 985	737 618
Subventions à recevoir	694 506	-	-	694 506	160 727
Comptes clients et autres créances *(note 3)*	48 343	8 276	-	56 619	25 537
Frais payés d'avance	165	-	-	165	8 960
Dépôts à terme *(note 4)*		517 150	-	517 150	520 177
Prêts aux petites entreprises *(note 5)*	-	312 188	-	312 188	224 574
Parts de surplus Caisse Groupe Financier Ltée.	1 706	18 302	-	20 008	20 008
Immobilisations *(note 6)*	-	-	57 990	57 990	71 025
	744 720	971 901	57 990	1 774 611	1 768 626
PASSIF					
Avances bancaires *(note 7)*	277 139	-	-	277 139	-
Comptes à payer et charges courues	191 414	2 070	-	193 484	151 141
Apports reportés *(note 9)*	187 616	-	-	187 616	596 631
Apports reportés afférents aux immobilisations *(note 8)*	-	-	46 827	46 827	58 822
Dette à long-terme *(note 10)*	-	312 188	-	312 188	224 574
	656 169	314 258	46 827	1 017 254	1 031 168
SOLDES DE FONDS					
Fonds général *(note 2)*	28 551	-	-	28 551	28 550
Fonds d'investissement *(note 2)*	-	657 643	-	657 643	636 705
Fonds de réserve *(note 2)*	60 000	-	-	60 000	60 000
Fonds des immobilisations *(note 12)*	-	-	11 163	11 163	12 203
	88 551	657 643	11 163	757 357	737 458
	744 720	971 901	57 990	1 774 611	1 768 626

Engagements *(note 13)*

Pour le conseil d'administration :

_____ administrateur _____ administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Flux de trésorerie

31 mars 2023

	2023 $	2022 $
Activités liées au fonctionnement		
Contributions gouvernementales	2 388 255	2 958 471
Contributions non-gouvernementales	216 834	274 071
Argent reçu des clients et commandites	101 102	178 229
Argent payé aux fournisseurs et aux employés	(3 623 109)	(3 010 464)
Intérêts sur dépôts à terme	17 686	15 571
Intérêts sur dette à long terme	(12 617)	(13 492)
	(911 849)	402 386
Activités liées au financement		
Prêt à long terme déboursé	155,000	50,000
Contributions gouvernementales pour achats d'immobilisations	17,835	16,019
Repaiement de la dette à long terme	(64 186)	(133 240)
	108 649	(67 221)
Activités liées aux investissements		
Prêts aux petites entreprises	(73 997)	101 532
Placements	3 027	20 268
Achats d'immobilisations	(24 602)	(23 432)
	(95 572)	98 368
Augmentation (diminution) de l'encaisse pour l'exercice	(898 772)	433 533
Encaisse au début de l'exercice	757 626	324 093
Encaisse à la fin de l'exercice	(141 146)	757 626
Représenté par:		
Encaisse - Fonds général	-	646 765
Encaisse - Fonds d'investissements	115 985	90 853
Avances bancaires - Fonds général	(277 139)	-
Parts de surplus	20 008	20 008
	(141 146)	757 626

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

1 Statut et objectif de l'organisme

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc. est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la *Loi sur les corporations du Manitoba*. Il fut incorporé le 9 juillet 1996.

Son objectif est de stimuler, encourager, appuyer et coordonner le développement économique dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba ("AMBM").

L'organisme est exempte d'impôt sous l'article 149 (1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Comptabilité par fonds

Les produits, les charges, les actifs et les passifs afférents à la prestation de services et à l'administration de l'organisme sont présentés dans le *fonds général*.

Les revenus d'intérêts, les produits, les charges ainsi que les gains et pertes sur les ressources du fonds d'investissement sont présentés dans le *fonds d'investissement*. Les produits tirés de ressources du fonds d'investissement sont grevés d'affectations externes.

Le *fonds des immobilisations* présente le coût non amorti des immobilisations ainsi que les apports afférents à l'acquisition d'immobilisations.

Le *fonds de réserve* a été établi avec des ressources que la société a mis de côté afin d'aider à financer certains projets.

b) Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs publics et les revenus d'intérêts du fonds d'investissement sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. L'organisme comptabilise ses intérêts selon la comptabilité d'exercice en fonction du temps écoulé.

Les apports afférents à l'acquisition d'immobilisations sont constatés comme produit selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement du coût des immobilisations acquises. Les fractions non-amorties des subventions reçues désignées à l'acquisition d'immobilisations sont reportées aux années futures comme apports reportés afférents aux immobilisations sur le bilan.

Les apports non affectés tels que les produits divers sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2 Principales méthodes comptables *(suivi)*

c) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les immobilisations de l'organisme sont amortis aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	99 mois
Mobilier et équipements	10 ans
Équipements informatiques	3 ans

Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

d) Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs aux actifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, des subventions à recevoir et des prêts aux petites entreprises.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer et de la dette à long-terme.

e) Trésorerie et les équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant l'encaisse, les avances bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les parts de surplus. De plus, les dépôts à terme du fonds d'investissements détenus comme sécurité contre la dette à long-terme ne sont pas inclus dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie de l'organisme.

f) Fonds d'investissement

Le fonds d'investissement est un fonds d'affectation externe. Il fut établi par des contributions de 500 000 $ de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada ('DÉO'). Ce fonds a pour bût de fournir des prêts aux petites entreprises dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba et dans les autres communautés francophones.

L'accord du 15 septembre 1998 relatif au fonds d'investissement a pris fin le 31 mars 2011.

Ayant reçu l'assurance de l'organisme que les fonds continueraient d'être utilisés selon l'usage auquel ils étaient originalement destinés, DÉO a décidé de laisser la gestion des fonds aux soins de l'organisme.

3 Comptes clients et autres créances

	31 mars 2023			31 mars 2022		
	Fonds général $	Fonds d'investis-sement $	Total $	Fonds général $	Fonds d'investis-sement $	Total $
TPS à recevoir	16 395	-	16 395	11 992	-	11 992
Intérêt à recevoir	-	8 276	8 276	-	8 321	8 321
Comptes clients	31 948	-	31 948	5 224	-	5 224
	48 343	8 276	56 619	17 216	8 321	25 537

4 Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont détenus à la Caisse Groupe Financier Ltée. portant intérêts à des taux de 1,50 % à 4,00 %.

Les dépôts à terme viennent à échéance comme suit mais, sont encaissables en tout temps sans pénalité:

	$
Exercice terminé le 31 mars 2025	163 013
2026	104 405
2027	106 713
2028	31 519
2029	51 500
2030	60 000
	517 150

5 Prêts aux petites entreprises

Les prêts aux petites entreprises varient de 17 319 $ à 75 000 $. Ils portent intérêts à des taux de 4,50 % à 6,00 % et sont remboursables sur une période de 5 à 7 ans.

Au cours des années certaines ententes fûrent établies pour recouvrir certaines mauvaises créances. La provision douteuse existante se rapporte à une marge de crédit. La provision diminue à mesure que les recouvrements sont reçus. Les recouvrements sur mauvaises créances apparaîssent sur l'état des résultats dans le fonds d'investissement.

	31 mars 2023 $	31 mars 2022 $
Prêts aux petites entreprises	315 388	231 974
Moins: Provision pour créances douteuses	(3 200)	(7 400)
	312 188	224 574

6 Immobilisations

	31 mars 2023			31 mars 2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	$	$	$	$	$	$
Améliorations locatives	54 524	50 761	3 763	54 524	49 088	5 436
Mobilier et équipements	188 620	175 729	12 891	188 620	171 073	17 547
Équipements informatiques	109 712	68 376	41 336	85 110	37 068	48 042
	352 856	294 866	57 990	328 254	257 229	71 025

7 Avances bancaires

L'organisme a une marge de crédit de 300 000 $ portant intérêt au taux de base de l'institution financière plus 1,5 % (8,20 % au 31 mars 2023). Un contrat de sûreté en premier rang sur tout l'actif de l'organisme a été grevé en garantie de la marge de crédit.

8 Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations présentés comprennent les fractions non-amorties des subventions reçues ayant servi à l'acquisition des immobilisations.

L'évolution des apports reportés afférents aux immobilisations est comme suit :

	31 mars 2023 $	31 mars 2022 $
Solde, au début de l'exercice	58 822	65 219
Subventions reçues ayant servi à l'acquisition d'immobilisations		
Emploi et développement social Canada - projet Destination emploi	17 835	1 850
Emploi et Développement social Canada - programmation	-	7 000
Emploi et développement social Canada - projet Services adaptés	-	4 537
Littératie financière	-	1 332
Province du Manitoba - Aide au travail indépendant	-	1 300
Montant amortis dans les résultats	(29 830)	(22 416)
Solde, à la fin de l'exercice	46 827	58 822

9 Apports reportés

Les apports reportés de l'organisme comprennent les fractions des fonds reçus pour les projets non-complétés au cours de l'exercice considérés et destinés à couvrir les charges de projets durant l'exercice subséquent.

	Apports reportés au 31 mars 2022 $	Apports reçus et à recevoir $	Apports reportés afférents aux immobilisations $	Produits reconnus $	Apports reportés au 31 mars 2023 $
Divers *(note 15)*	4 506	105 338	-	(98 063)	11 781
Société économique de l'Ontario - projet mentorat et employabilité	7 628	204 014	-	(211 642)	-
Emploi et développement social Canada - projet services adaptés	42 416	109 038	-	(151 454)	-
Emploi et développement social Canada - projet Destination emploi	324 030	-	(17 835)	(291 584)	14 611
Autres projets *(note 15)*	69 101	62 938	-	(78 880)	53 159
RDÉE Canada - projet petite enfance - formation	17 121	-	-	(4 362)	12 759
Caisse Groupe Financier et Junior Achievement Manitoba - projets jeunes entreprises	54 379	60 000	-	(98 897)	15 482
Bureau de l'éducation française du Manitoba - projets jeunes entreprises	-	17 000	-	(17 000)	-
Société de la francophonie manitobaine - projet RIF	68 350	5 850	-	(52)	74 148
RDÉE Canada - projet tournée de liaison	6 100	-	-	(424)	5 676
RDÉE Canada - projet 48h Top Chrono	3 000	-	-	(3 000)	-
	596 631	564 178	(17 835)	(955 358)	187 616

10 Dette à long-terme

La dette à long-terme comprend les emprunts de la Caisse Groupe Financier Ltée. portant intérêts à des taux de 4,50 % à 6,00 % remboursables en versements mensuels de 6 985 $ comprenant le capital et les intérêts et remboursable sur une période de 5 à 7 ans. Les placements de la société sont grevés en garantie des emprunts.

11 Opérations entre apparentés

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc. (CDEM) et Eco-Ouest Canada (EOC) sont deux entités légales autonomes sous le leadership municipal bilingue qui est assuré par l'Association des muncipalités bilingues du Manitoba (AMBM), regroupant 15 municipalités bilingues. Les trois organismes forment un groupe associé vu que l'AMBM approuve la nomination des administrateurs des conseils d'administration du CDEM et d'EOC.

L'AMBM loue un espace de bureau du CDEM et le CDEM prépare aussi la paie pour l'AMBM.

EOC loue aussi un espace de bureau et un téléphone du CDEM.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie convenue entre les parties et est déterminée selon les coûts encourus.

12 Fonds des immobilisations

	31 mars 2023 $	**31 mars 2022 $**
Immobilisations	57 990	71 025
Moins: Apports reportés afférents aux immobilisations	(46 827)	(58 822)
Fonds des immobilisations	11 163	12 203

13 Engagements

Les engagements minimaux pour les prochains cinq ans en vertu des baux pour locaux renouvelé jusqu'en juin 2024 et en vertu de baux d'équipements se terminant en janvier 2024 et en juillet 2028 se répartissent comme suit :

	Locaux $	**Équipements $**	**Total $**
Exercice se terminant le 31 mars 2024	49 848	15 126	64 974
2025	-	14 872	14 872
2026	-	14 872	14 872
2027	-	14 872	14 872
2028	-	14 872	14 872

14 Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposée au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur ses prêts aux petites entreprises, les subventions à recevoir et ses comptes à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à un risque de liquidité sur les dettes à long terme et ses comptes fournisseurs et charges à payer. Ce risque est réduit à cause des sommes importantes investies en dépôts à terme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt sur ses dépôts à terme et à la juste valeur de ses dettes à long terme à taux fixe. Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation des taux d'intérêts commerciaux.

15 Produits - Projets

Le détail des revenus pour les projets spéciaux réalisés durant l'exercice est comme suit :

	2023 $	2022 $
Produits		
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - projet tourisme	459 460	214 800
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	328 057	277 187
Emploi et Développement social Canada - Destination emploi	291 584	83 265
Société économique de l'Ontario - projet de mentorat en employabilité	211 642	143 583
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - Fonds FDEFO	195 000	150 000
Emploi et Développement social Canada - services adaptés	151 454	102 952
Province du Manitoba – Éducation et formation - projet emplois pour tous	130 258	93 233
Province du Manitoba – Éducation et formation - projet immigration	118 972	123 120
Province du Manitoba – Croissance, entreprise et commerce *(note 17)*	87 000	87 000
Autres projets	78 880	50 432
Travel Manitoba - projet tourisme	70 000	70 000
Junior Achievement Manitoba - projets jeunes entreprises	57 690	23 194
Caisse Groupe Financier Ltée. - projet jeunes entreprises	41 207	16 568
Bureau de l'éducation française du Manitoba - projet jeunes entreprises	17 000	5 000
Secrétariat aux affaires francophones - projet immigration	15 000	15 000
RDÉE Canada - projet entrepreunariat jeunesse	10 300	-
RDÉE Canada - projet petite enfance - formation	4 362	39 903
Société de la francophonie manitobaine - projet RIF	52	2 050
RDÉE Canada - projet petite enfance - garderies	-	28 208
Province du Manitoba - projet Sentier Fort Ellice	-	5 000
	2 267 918	1 530 495

16 Divers – Produits et charges

Le détail des divers produits et charges de l'exercice est comme suit :

	2023 $	2022 $
Produits		
Divers - locations, photocopies, etc.	58 949	48 748
Omnium de golf	22 670	26 340
Fosse aux lions	9 500	5 500
Comité social	5 426	2 026
Tourisme	515	922
	97 060	83 536
Charges		
Omnium de golf	25 336	25 871
Divers - items promotionnels, cadeaux, pourboires, etc.	16 048	16 589
Comité social	5 426	2 026
Divers - Destination emploi	4 271	-
Fosse aux lions	2 100	642
Divers - projet Vice Versa	-	3 000
	53 181	48 128

17 Province du Manitoba – Croissance, Entreprise et Commerce

Pendant l'exercice terminé le 31 mars 2023, le CDEM a reçu du financement de la Province du Manitoba dans le cadre du programme Partenaires pour la croissance économique au montant de 87 000 $. Les produits reconnus pendant l'exercice 2023 se chiffre à 87 000 $.

Les charges fournies par le financement dans le cadre du programme Partenaires pour la croissance économique de 2022-2023 sont comme suit :

Charges	2023 $	2022 $
Salaires et bénéfices	43 000	43 000
Frais professionnels et consultants	44 000	44 000
	87 000	87 000

18 Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.